



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date : Le 6 décembre 2021

Heure : 19 h

Endroit : Rencontre faite par TEAMS

Présences : Steve Bélanger, Nathalie Dionne, Pauline Dumont, Cloé Gagné, Nancy Gauthier, Frédérique Grenier-Tardif, Lisa-Marie Imbeault, Philippe Lapierre, Isabelle Morin et Laura Potvin

Absences : David April, Ariane Briand, Julie Mailloux et Nadine Thériault

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
1. Bienvenue / Ouverture de la séance et vérification du quorum (art. 61 LIP)	M. Steve Bélanger souhaite la bienvenue aux membres. Vérification des présences. Il y a quorum donc la séance peut être tenue.	
2. Adoption de l'ordre du jour	En l'absence de Mme Nadine Thériault, M. Steve Bélanger fait la lecture de l'ordre du jour.  <b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Laura Potvin et résolu <b>QUE</b> l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.  <b>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b> (CE 2021-22-0007)	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
<p>3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance (4 octobre 2021) et suivis</p>	<p>Les membres ont pris connaissance du procès-verbal avant la rencontre.</p> <p>M. Steve Bélanger présente la régie interne du comité de parents du CSS et propose d'ajuster nos frais de gardiennage selon les mêmes taux. Donc, le taux de 5 \$ de l'heure sera augmenté à 7 \$ de l'heure pour un maximum de 50 \$ pour une journée. Il propose d'inclure la même annexe à notre régie interne pour les déclarations des frais de gardiennage. Celle-ci sera reproduite et incluse à notre régie interne.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Pauline Dumont et résolu <b>QUE</b> le procès-verbal de la séance du 4 octobre 2021 soit adopté tel que présenté et d'adopté également les frais de gardiennage de notre régie interne.</p> <p><b>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b> (CE 2021-22-0008)</p>	
<p>4. Retour sur les capsules : Formation et documents</p>	<p>M. Steve Bélanger explique qu'en raison du changement de gouvernance scolaire, une formation est obligatoire pour les nouveaux membres. Ceux-ci ont reçu des capsules vidéo démontrant les grandes lignes de ce qu'est un conseil d'établissement.</p> <p>Nouveaux membres : Mme Pauline Dumont, Mme Nancy Gauthier, Mme Cloé Gagné, Mme Nathalie Dionne et Mme Ariane Briand.</p> <p>Donc, celles-ci devront compléter la formation en ligne et aviser la direction lorsqu'elle sera complétée.</p>	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
<p>5. Points de la direction d'établissement</p> <p>5.1 Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence à l'école</p> <p>5.2 Contenus éducatifs COSP</p>	<p>M. Steve Bélanger et Mme Frédérique Grenier-Tardif expliquent le plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence à l'école. C'est un document obligatoire et révisé chaque année. Nous avons le même plan pour les deux écoles, mais les interventions sont adaptées selon les situations de chaque milieu. Notre priorité cette année sera de collecter des données auprès des élèves sur le climat scolaire pour permettre de cibler nos interventions.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Nancy Gauthier et résolu <b>QUE</b> le plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence à l'école soit approuvé.</p> <p><b>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ</b> (CE 2021-22-0009)</p> <p>La direction informe les membres que les contenus éducatifs COSP sont chapeautés par les conseillers en orientation, dont M. Francis Lévesque pour nos écoles, ainsi que les titulaires de 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> années et du secondaire.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par M. Philippe Lapierre et résolu <b>QUE</b> les contenus éducatifs COSP soient approuvés.</p> <p><b>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ</b> (CE 2021-22-0010)</p>	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
<p>5.3    Contenus éducation à la sexualité</p>	<p>M. Steve Bélanger informe les membres que chaque contenu éducatif concernant la sexualité est adapté à la clientèle visée (préscolaire, primaire ou secondaire). Des travailleurs sociaux ou infirmiers peuvent venir accompagner les enseignants dans l'enseignement de leur contenu ainsi que Mme Annick Kerschbaumer, sexologue à l'école secondaire de Rivière-du-Loup.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Pauline Dumont et résolu <b>QUE</b> les contenus d'éducation à la sexualité soient approuvés.</p> <p><b>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ</b> (CE 2021-22-0011)</p>	
<p>5.4    Normes et modalités – Tableaux des évaluations annuelles</p>	<p>M. Steve Bélanger avise les membres qu'il a omis de travailler les normes et modalités au secondaire. Celles-ci seront approuvées à la prochaine rencontre afin de prendre le temps de consulter les enseignants du secondaire.</p> <p>Les membres ont pris connaissance des deux documents avant la rencontre. M. Steve Bélanger présente les normes et modalités au primaire et explique les modifications qui ont été faites pour cette année.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Nancy Gauthier et résolu <b>QUE</b> les normes et modalités soient approuvées.</p> <p><b>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ</b> (CE 2021-22-0012)</p> <p>Présentation des tableaux des évaluations annuelles qui seront envoyés par courriel aux parents.</p>	<p>Les normes et modalités seront déposées sur le site web de l'école et envoyées par courriel à tous les parents.</p>

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
<p>5.5 Politique sur la civilité</p>	<p>Présentation des grandes lignes de la politique sur la civilité par M. Steve Bélanger. Celui-ci mentionne avoir fait une tournée de chaque classe en début d'année scolaire pour parler du respect et de la gentillesse aux élèves. Nous voulons des milieux de travail sains et sécuritaires pour les élèves et le personnel.</p> <p>Mme Cloé Gagné demande à la direction s'il existe une même politique de civilité pour les parents vis-à-vis les enseignants ou les membres du personnel. Ce point pourrait être apporté au CSS ou au comité de parents. Après discussions, les membres souhaitent que le CÉ travaille sur un document de ce genre surtout que le tout est en lien avec notre projet éducatif (relation et échange école/famille).</p>	
<p>5.6 Club des petits déjeuners (Saint-Hubert)</p>	<p>M. Steve Bélanger explique le projet pour l'école des Vieux-Moulins de Saint-Hubert qui consiste à offrir le déjeuner à l'école à tous les élèves du primaire et du secondaire via le Club des petits déjeuners. Un comité serait formé pour gérer l'organisation de ce projet et les jeunes du secondaire y seraient impliqués. L'équipe-école a été consultée et souhaite mettre de l'avant ce projet donc il ne manquerait qu'une résolution du CÉ si les membres sont d'accord. Les déjeuners contenant les quatre groupes alimentaires seraient payés par le projet, et les installations pour conserver la nourriture seraient fournies. Avec l'accord du CÉ, ce projet pourrait débiter d'ici quelques mois compte tenu de l'ampleur de l'organisation.</p> <p>Après ces explications et :</p> <p>Considérant que l'école des Vieux-Moulins fait partie d'un milieu</p>	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
<p>5.7 Fondation Le choix du Président</p> <p>5.8 Programmation des activités et sorties et dérangements à l'horaire</p>	<p>défavorisé;</p> <p>Considérant que l'offre du Club des petits déjeuners peut être appliquée à l'école des Vieux-Moulins;</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Cloé Gagné et résolu  <b>DE</b> faire une demande de soutien-école au programme du Club des petits déjeuners.</p> <p><b>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b> (CE 2021-22-0013)</p> <p>Nous recevons un montant de 1815 \$ en septembre 2022 pour l'école Saint-Modeste. Les années dernières, chaque école pouvait participer, mais maintenant, c'est l'acte d'établissement alors comme ce montant doit servir à de l'aide alimentaire et que l'école des Vieux-Moulins aura déjà un projet de ce genre, le montant de cette année sera remis à l'école Saint-Modeste.</p> <p>M. Steve Bélanger informe les membres des nouvelles activités prévues :</p> <p>Sorties et activités culturelles pour les deux écoles.  Animations de lecture à la bibliothèque municipale de Saint-Modeste.  Vaccination COVID-19 le 9 décembre à Saint-Hubert et 10 décembre à Saint-Modeste avec dose de rappel prévue en février.</p> <p>Saintt-Hubert a ajouté une journée pédagogique flottante le 19 novembre dernier qui a été approuvée par la présidente. Pour</p>	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
	<p>Saint-Modeste, une journée pédagogique flottante aura lieu le 31 janvier 2022.</p> <p>Une campagne de financement avec les produits PURE a été approuvée par la présidente, car le temps manquait afin de faire les commandes. Elle servira à défrayer une partie des coûts des activités de fin d'année.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Pauline Dumont et résolu  <b>QUE</b> les dérangements à l'horaire et les activités ajoutées soient approuvés.</p> <p><b>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ</b> (CE 2021-22-0014)</p>	
<p>6. Représentant des services de garde</p>	<p>En l'absence de M. David April, M. Steve Bélanger mentionne qu'une activité à la Maison des jeunes de Saint-Modeste aura probablement lieu lors de la journée pédagogique du 3 ou 4 mars 2022.</p>	
<p>7. Représentante de l'OPP de l'école des Vieux-Moulins</p>	<p>En l'absence de Mme Nadine Thériault, M. Steve avise les membres que l'OPP demande l'autorisation du CÉ afin de faire des demandes de commanditaires dans la région pour amasser des sous qui serviront à organiser des activités et faire l'achat de petites surprises aux élèves.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Lisa-Marie Imbeault et résolu  <b>D'autoriser</b> l'OPP à faire des demandes de commanditaires.</p> <p><b>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b> (CE 2021-22-0015)</p>	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
8. Responsable de la trésorerie	M. Steve Bélanger avise les membres qu'ils peuvent réclamer des frais de gardiennage même si nos rencontres se tiennent en ligne. Présentement le solde du compte est toujours de 1500 \$.	
9. Représentant au comité de parents	M. Philippe Lapierre mentionne que lors de la dernière rencontre du comité de parents, ils ont vu entre autres, les règles d'inscription et le calendrier scolaire 2022-2023.	
10. Correspondance	Aucune.	
11. Autres sujets	Aucun.	
12. Questions du public	Aucune.	
13. Levée de l'assemblée	<p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Nancy Gauthier et résolu  <b>QUE</b> l'assemblée soit levée à 20 h 10.</p> <p><b>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b> (CE 2021-22-0016)</p>	

Steve Bélanger, directeur

Nadine Thériault, présidente